Au-dessous, en plus petits caractères :

Regina celi alleluia. oe (pour eo) quem meruisti portare alleluia. Resurrexict sicut dixit alleluia. Ora pro nobis deum alleluia.

- « Les mots sont séparés par des fleurons ou par une petite plaque chargée de trois pièces héraldiques : une hermine, une coquille et un dauphin.
- « Les empreintes figurées, produites par de très belles matrices et bien venues à la fonte, représentent : saint Pierre et saint Paul, sous deux arcs en accolade, géminés; saint Jean-Baptiste; saint Martin et saint Antoine, accompagné de son pourceau; une sainte martyre; au-dessous, deux croix formées de croisettes accolées (1). »

La deuxième cloche, fondue à Paris en 1842, eut pour parrain M. Chevron (Claude) et pour marraine M^{me} Coudour (Catherine). La troisième, fondue la même année chez Gallois, à Paris, fut donnée en 1842, à l'église de Cordelles, par M. Guillon, curé de Saint-Priest-la-Roche.

Au milieu du cimetière on voit encore aujourd'hui une croix dont une partie est fort ancienne. Sur un socle en pierre de construction récente se trouve un pilier carré dont chaque angle est orné d'un clocheton gothique d'un travail délicat, et qui supportait, autrefois, une croix dite croix des morts. La pierre qui soutient le pilier est ornée d'un écusson dont le champ est réticulé ou losangé, au chef chargé d'un aigle issant entre un cœur et une croisette.

Sur une autre face on lit, en caractères gothiques, l'inscription suivante : « L'an mil V° XVIII (1518) et au mois d'avril a été faite cette croix. »

(à suivre)

J. Prajoux.

⁽¹⁾ J. Déchelette, Inscriptions Campanaires de l'arrondissement de Roanne.